

**COMPTE RENDU N°4 - REUNION DU 26 JANVIER 2017**

INTERVENANTS	COORDONNEES	INTERLOCUTEUR	☎ TELEPHONE / 📠 FAX ✉ MAIL	Présent	Absent	Invité	Concomite	Diffusion
AGENCE DE L'EAU LOIRE-BRETAGNE	9 avenue de Buffon CS 36339 45063 ORLEANS CEDEX 2	M. GAUTIER Jean-Noël Expert hydromorphologue	☎ 02 38 49 75 85 📠 02 38 51 74 74 ✉ <a href="mailto:Jean-Noel.GAUTIER@eau-loire-bretagne.fr">Jean-Noel.GAUTIER@eau-loire-bretagne.fr</a>		X	X		X
		M. BRUNET David Chargé d'interventions 37	☎ 02 38 51 74 75 📠 02 38 51 73 25 ✉ <a href="mailto:david.brunet@eau-loire-bretagne.fr">david.brunet@eau-loire-bretagne.fr</a>	X		X		X
AGENCE FRANÇAISE POUR LA BIODIVERSITE (ex ONEMA)	9 avenue Buffon Bâtiment Vienne 45063 ORLEANS CEDEX 2  13 rue Jean Moulin 37700 SAINT-PIERRE-DES-CORPS	M. STEINBACH Pierre Ingénieur DIR Centre – Poitou Charentes	☎ 02 38 25 16 85 ✉ <a href="mailto:pierre.steinbach@afbiodiversite.fr">pierre.steinbach@afbiodiversite.fr</a>	X		X		X
		M. VAUCLIN Vincent Ingénieur DIR Centre – Poitou Charentes	☎ 02 38 25 16 84 – 06 80 32 96 91 ✉ <a href="mailto:vincent.vauclin@afbiodiversite.fr">vincent.vauclin@afbiodiversite.fr</a>			X	X	X
		M. JOUBERT François Chef du SD 37	☎ 02 47 75 00 72 – 06 72 08 10 60 ✉ <a href="mailto:sd37@afbiodiversite.fr">sd37@afbiodiversite.fr</a>	X		X		X
M. CASSET Gérard Agent Technique	☎ 02 47 75 00 72 ✉ <a href="mailto:gerard.casset@afbiodiversite.fr">gerard.casset@afbiodiversite.fr</a>	X		X		X		
ARTELIA	3 cours du 56, avenue Marcel Dassault BP 20516 37 205 TOURS CEDEX 3  Le Condorcet - 18 rue Elie Pelas - CS 80132 - 13322 MARSEILLE Cedex 16	M. LACOMBRADÉ Benoît Responsable Agence Tours	☎ 02 47 71 12 50 – 06 16 20 60 67 📠 02 47 71 12 59 ✉ <a href="mailto:benoit.lacombrade@arteliagroup.com">benoit.lacombrade@arteliagroup.com</a>	X		X		X
		Mme COURTOIS Estelle Ingénieur Affaires	☎ 06 03 46 06 37 📠 02 47 71 12 59 ✉ <a href="mailto:estelle.courtois@arteliagroup.com">estelle.courtois@arteliagroup.com</a>			X	X	X
M. TIRIAU Eric Directeur de projet Hydraulique Eau et Environnement	☎ 04 91 17 00 02 - 06 64 43 33 62 ✉ <a href="mailto:eric.tiriau@arteliagroup.com">eric.tiriau@arteliagroup.com</a>	X		X		X		
CONSEIL DEPARTEMENTAL 37	Place de la préfecture 37927 TOURS CEDEX 9	M. COUDRIN Benoît Environnement	☎ 02 47 31 47 31 📠 02 47 31 42 71 ✉ <a href="mailto:bcoudrin@departement-touraine.fr">bcoudrin@departement-touraine.fr</a>		X	X		X
		Mme FISSON Marie-Cécile Chef du service Environnement	☎ 02 47 31 49 37 📠 02 47 31 42 85 ✉ <a href="mailto:mcfisson@departement-touraine.fr">mcfisson@departement-touraine.fr</a>			X	X	X
		M. COURBARON Boris Directeur du patrimoine naturel et de l'environnement	☎ 02 47 31 47 32 – 06 43 64 94 74 ✉ <a href="mailto:bcourbaron@departement-touraine.fr">bcourbaron@departement-touraine.fr</a>			X	X	X
		Mme ELOI Audrey Environnement	✉ <a href="mailto:aeloi@departement-touraine.fr">aeloi@departement-touraine.fr</a>	X		X		X
CETU ELMIS INGENIERIES	11 quai Danton 37 500 CHINON	M. JUGE Philippe CETU ELMIS SPVC	☎ 02 47 93 48 57 📠 02 47 36 78 22 ✉ <a href="mailto:juge@univ-tours.fr">juge@univ-tours.fr</a>		X	X		X

DREAL CENTRE	5 avenue de Buffon BP 6407 45064 ORLEANS CEDEX 2	M. BRAUD Stéphane Réfèrent hydromorphologie  M. ROYER Jean Département Coordination Régionale Politiques de l'Eau et de la Biodiversité  Mme GUILLOT Morgane Chargée de mission Politique de l'eau	☎ 02 36 17 43 46 ☎ 02 36 17 41 01 ✉ <a href="mailto:stephane.braud@developpement-durable.gouv.fr">stephane.braud@developpement-durable.gouv.fr</a>  ☎ 02 36 17 43 06 ☎ 02 36 17 41 01 ✉ <a href="mailto:jean.royer@developpement-durable.gouv.fr">jean.royer@developpement-durable.gouv.fr</a>  ☎ 02 36 17 43 15 ☎ 02 36 17 41 01 ✉ <a href="mailto:morgane.guillot@developpement-durable.gouv.fr">morgane.guillot@developpement-durable.gouv.fr</a>	X	X	X	X
DDT 37	Cité administrative du Cluzel 61 avenue de Grammont CS 74105 37041 TOURS CEDEX 1	M. BEJON Bruno Chef d'unité Milieux Aquatiques  M. LECOMTE Dany Chef du Service de l'Eau et des Ressources Naturelles	☎ 02 47 70 82 12 ☎ 02 47 70 82 37 ✉ <a href="mailto:bruno.bejon@indre-et-loire.gouv.fr">bruno.bejon@indre-et-loire.gouv.fr</a>  ☎ 02 47 70 82 02 ☎ 02 47 70 82 37 ✉ <a href="mailto:dany.lecomte@indre-et-loire.gouv.fr">dany.lecomte@indre-et-loire.gouv.fr</a>	X	X	X	X
ETABLISSEMENT PUBLIC LOIRE	2 quai du Fort Alleaume CS 55708 45057 ORLEANS CEDEX	M. GRABOWSKI Romain Chargé de mission Animateur SAGE Cher aval	☎ 02 46 47 03 07 – 06 08 67 82 79 ☎ 09 70 65 01 06 ✉ <a href="mailto:romain.grabowski@eptb-loire.fr">romain.grabowski@eptb-loire.fr</a>	X	X	X	X
FDAAPPMA 37 Fédération Départementale des Associations Agréées de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique	178 ter rue du Pas Notre Dame 37100 TOURS	M. RICOU Grégoire Chargé d'études  M. BELLIER Romain Chargé d'études Animateur du contrat territorial Filet/Petit Cher	☎ 02 47 05 33 77 – 06 14 42 37 19 ✉ <a href="mailto:g.ricou@fedepeche37.fr">g.ricou@fedepeche37.fr</a>  ☎ 02 47 05 33 77 – 06 14 42 37 26 ✉ <a href="mailto:r.bellier@fedepeche37.fr">r.bellier@fedepeche37.fr</a>				X
MAIRIE DE BERTHENAY	Le Bourg, 37510 BERTHENAY	M. LE TARNEC Jacques Maire	☎ 02 47 45 66 30 ✉ <a href="mailto:mairie.berthenay@wanadoo.fr">mairie.berthenay@wanadoo.fr</a>				X
MAIRIE DE SAINT-AVERTIN	Hôtel de ville BP 128 37551 SAINT-AVERTIN CEDEX	M. JARNOUX Philippe Adjoint  M. OURDOUILLIE Stéphane Directeur adjoint des services techniques  Mme MICHAUD Sabrina Urbanisme	☎ 02 47 48 48 48 ☎ 02 47 27 10 33 ✉ <a href="mailto:pjarnoux@ville-saint-avertin.fr">pjarnoux@ville-saint-avertin.fr</a>  ☎ 0247252394 - 0676820525 ✉ <a href="mailto:sourdouillie@ville-saint-avertin.fr">sourdouillie@ville-saint-avertin.fr</a>  ☎ 02 47 48 48 48 ✉ <a href="mailto:smichaud@ville-saint-avertin.fr">smichaud@ville-saint-avertin.fr</a>	X	X	X	X
MAIRIE DE SAINT-PIERRE-DES-CORPS	34 avenue de la République 37703 SAINT-PIERRE-DES-CORPS	Mme CHAUVET Karine Adjointe Environnement Espaces verts  Mme DUBOIS Patricia Responsable des Services Espaces Verts	☎ 06 15 93 06 10 ✉ <a href="mailto:kchauvet@gmail.com">kchauvet@gmail.com</a>  ☎ 02 47 63 44 14 – 06 32 64 44 54 ☎ 02 47 63 43 00 ✉ <a href="mailto:p.dubois@mairiespdc.fr">p.dubois@mairiespdc.fr</a>	X	X	X	X
REGION CENTRE	9 rue Saint-Pierre Lentin CS 94117 45041 ORLÉANS CEDEX 1	M. DE SAINT ALBIN Géraud Chef du service Biodiversité	☎ 02 38 70 32 42 – 06 32 64 65 35 ☎ 02 38 70 31 18 ✉ <a href="mailto:geraud.de-saint-albin@regioncentre.fr">geraud.de-saint-albin@regioncentre.fr</a>		X	X	X
SICALA 37 Syndicat Intercommunal de la Loire et de ses affluents	Mairie de Larçay 8, rue du 08 mai 1945 37270 LARÇAY	M. Jean-Pierre REZE Président  M. Christian ROCHE Technicien	☎ 02 34 36 76 82 ✉ <a href="mailto:cr.sicala37@orange.fr">cr.sicala37@orange.fr</a>	X	X	X	X
SIVOM FILET – PETIT CHER	Mairie de Tours 1 à 3 rue des Minimes 37926 TOURS CEDEX 9	M. MIOT Marc Président	☎ 06 61 15 88 24 ☎ 02 47 60 79 20 ✉ <a href="mailto:marc.miot@orange.fr">marc.miot@orange.fr</a>	X	X	X	X

SYNDICAT DU CHER CANALISE	(7 rue du 8 mai 1945) Adresse postale : Mairie 37270 LARCAY	M. CHERY Jean-Louis Président	☎ 06 76 49 55 20 ✉ <a href="mailto:jlc.mairie-francueil@orange.fr">jlc.mairie-francueil@orange.fr</a>	X	X	X
		M. LOISON Vincent Technicien	☎ 02 47 45 56 74 – 06 68 96 49 79 ☎ 02 47 45 56 74 ✉ <a href="mailto:cher.canalise.37@orange.fr">cher.canalise.37@orange.fr</a>	X	X	X
TOUR(S) PLUS	60 avenue Marcel Dassault CS 30651 37206 TOURS CEDEX 3	M. GUERIN Silvère Direction du développement durable	☎ 02 47 80 11 84 ☎ 02 47 80 11 50 ✉ <a href="mailto:s.guerin@agglo-tours.fr">s.guerin@agglo-tours.fr</a>	X	X	X
		M. MOUCHEL Ivy Directeur de l'Energie	☎ 02 47 80 11 50 ✉ <a href="mailto:i.mouchel@agglo-tours.fr">i.mouchel@agglo-tours.fr</a>		X	X
		M. RIFFONNEAU Pascal Direction Infrastructures	☎ 02 47 80 11 50 ✉ <a href="mailto:p.riffonneau@agglo-tours.fr">p.riffonneau@agglo-tours.fr</a>		X	X
		M. LEBOURD Directeur Général des Services Techniques	☎ 02 47 80 11 80 ☎ 02 47 80 11 50 ✉ <a href="mailto:d.lebourd@agglo-tours.fr">d.lebourd@agglo-tours.fr</a>		X	X
		Mme CASTAGNET Laurence Direction Eau - Assainissement	☎ 02 47 21 66 90 ☎ 02 47 21 61 52 ✉ <a href="mailto:l.castagnet@ville-tours.fr">l.castagnet@ville-tours.fr</a>	X	X	X
		Mme SAINT DIZIER Marjorie Chargée de la Prévention des Inondations Direction Eau, Assainissement, Pluviale et Prévention des Inondations	☎ 06 11 14 80 12 ✉ <a href="mailto:m.saintdizier@agglo-tours.fr">m.saintdizier@agglo-tours.fr</a>	X	X	X
UNIVERSITE DE TOURS	Parc de Grandmont 37 200 TOURS	M. RODRIGUES Stéphane Laboratoire GéHCO UFR Sciences et Techniques	☎ 02 47 36 14 74 ✉ <a href="mailto:srodrigues@univ-tours.fr">srodrigues@univ-tours.fr</a>		X	X
VILLE DE TOURS	1 à 3 rue des Minimes 37926 TOURS CEDEX 9	M. CHEVTCHENKO Jacques Premier adjoint au Maire de Tours	☎ 02 47 21 64 29 ✉ <a href="mailto:j.chevtchenko@ville-tours.fr">j.chevtchenko@ville-tours.fr</a>			X
		M. MASSOT Yves Adjoint à l'environnement, aux transports, à la circulation et aux affaires juridiques	☎ 02 47 21 62 98 ✉ <a href="mailto:y.massot@ville-tours.fr">y.massot@ville-tours.fr</a>	X	X	X
		M. AMIOT Sylvain Direction des Espaces Verts	☎ 02 47 21 62 79 ☎ 02 47 21 69 36 ✉ <a href="mailto:s.amiot@ville-tours.fr">s.amiot@ville-tours.fr</a>		X	X



Nom du document Cher\_Tours\_CR\_réunion\_20170131\_v0.docx

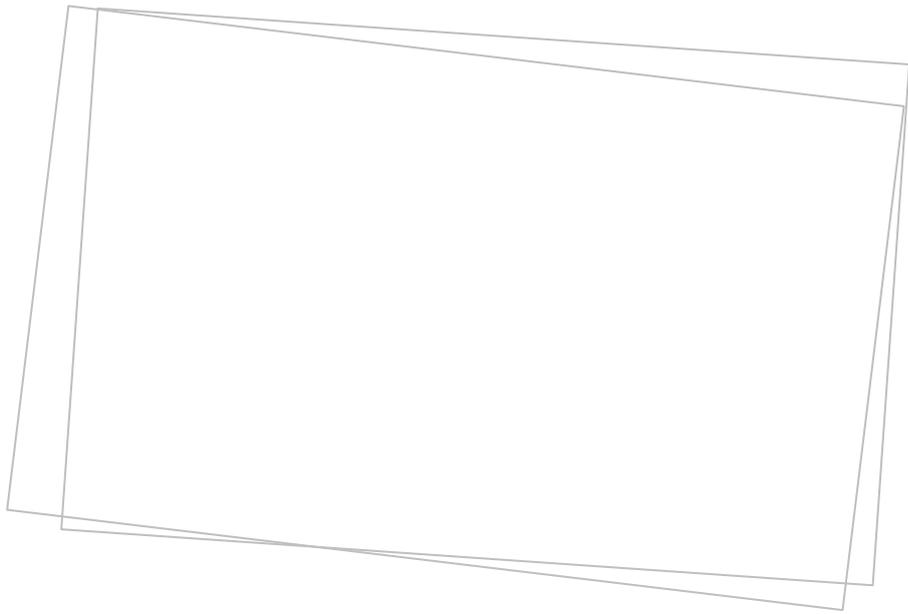
Indice A

Prochaines réunions A définir

Lieu de rendez-vous

Etabli par Benoît LACOMBRADÉ et Eric TIRIAU (ARTELIA) / Romain GRABOWSKI (EP Loire)

---



## 1. OBJET

La présente réunion constitue le démarrage de la phase 3, relative à l'établissement d'un plan de gestion.

A titre de rappel, l'étude géomorphologique du Cher dans sa traversée tourangelle, portée par l'Etablissement public Loire, se décompose en trois phases :

- Phase 1 et 2 : Etat des lieux et diagnostic ;
- Phase 3 : Plan de gestion.

## 2. POINTS ABORDES

En introduction, M. MASSOT précise que le maire de Tours souhaite la mise en œuvre des solutions les plus « radicales » pour permettre le rétablissement du transport sédimentaire.

M. GRABOWSKI rappelle les éléments de contexte : les deux premières phases de l'étude visaient à réaliser l'état des lieux et le diagnostic du fonctionnement hydro-sédimentaire et morphologique du Cher. Les conclusions de ces deux phases ont été rendues en septembre 2015, période à laquelle le dernier Copil s'est tenu.

Fin 2016, l'étude a été relancée. Il s'agit maintenant de poursuivre l'étude de la phase 3 pour l'élaboration d'un plan de gestion durable du transport solide, en d'autre terme : proposer/réfléchir collectivement à des solutions pour rétablir le transport sédimentaire du Cher dans sa traversée Tourangelle.

L'ordre du jour était le suivant:

- Présentation des résultats des phases d'état des lieux et de diagnostic,
- une synthèse des usages et des enjeux, il sera à ce stade question de définir collectivement l'objectif du projet d'aménagement
- Présentation des différents scénarios à étudier permettant de rétablir le transport sédimentaire.

Eric TIRIAU du bureau d'étude Artelia procède à la présentation des éléments.

*La présentation établie par ARTELIA est jointe en annexe du présent compte-rendu.*

Les principales conclusions de phases 1 et 2 (état des lieux et diagnostic) démontrent que la sédimentation dans la retenue (bassin d'aviron) est principalement la conséquence de l'élargissement du lit mineur du Cher lors des anciens travaux d'aménagement (le Cher est passé de 80 à 200 m de largeur dans ce secteur). Le barrage et les niveaux d'eau qu'il maintient ont un rôle très secondaire. L'évolution dans la retenue va se poursuivre et le Cher continuer à chercher à retrouver sa largeur d'origine. A long terme, sans action sur ces phénomènes, le risque d'inondation va croître très lentement mais régulièrement.

M. MASSOT précise que l'objectif du COPIL est de valider les scénarios proposés pour les analyser et non d'arrêter un choix sur une solution particulière, en tenant compte des aspects liés au risque d'inondation, au rétablissement de la continuité écologique, à la navigation et aux usages (loisirs nautiques).

## 3. DISCUSSIONS

M. JARNOUX demande si le maintien de l'extraction permanente, telle qu'elle était pratiquée jusque dans les années 1990, n'était pas une bonne solution.

M. TIRIAU précise que, d'une part, cette extraction n'était pas à l'endroit le plus propice (elle était située dans une zone plutôt en érosion, et non au début de la zone de dépôt), et d'autre part, que la partie en aval du recalibrage du Cher connaît un déficit de sédiment, qui conduit à raisonner aujourd'hui en termes de transfert plutôt que d'extraction.

M. STEINBACH précise que le manque de sédiments est un problème connu. La prise de conscience a débutée lors de l'effondrement du pont Wilson en 1978. Ce manque de sédiment contribue à l'incision du lit de la Loire. Sur certains secteurs de la Loire, le lit serait incisé de 3 m.

M. JARNOUX affiche son positionnement concernant le scénario ambitieux de reconnexion de l'ancien bras du Cher. Il est contre le maintien de ce scénario, jugé trop contraignant (par exemple, nécessité de refaire une digue alors qu'il n'y a pas de place en rive gauche) et trop coûteux.

M. GUERIN indique que Tours Plus vient de reprendre la compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) au 1<sup>er</sup> janvier 2017. A ce stade, Tours Plus est en phase d'appropriation des contours de cette nouvelle compétence. Il n'est pas concevable dans ce cadre de maintenir le scénario ambitieux de reconnexion de l'ancien bras du Cher. M. GUERIN souhaite soutenir la position de M. JARNOUX. M. GUERIN s'interroge sur le financement et sur le portage politique de ce projet.

M. GRABOWSKI indique que le scénario ambitieux est une opportunité de construire un vrai projet de territoire. Dans l'hypothèse où ce scénario serait maintenu, ce projet devrait être consolidé sur les aspects économique, social, environnemental et politique.

La principale cause de l'ensablement du Cher étant l'élargissement de son lit à 200 m, une solution pérenne permettant de rétablir le transport sédimentaire consisterait à retrouver un lit d'une largeur de 80 m.

Sur le volet financier, il serait envisageable d'intégrer les coûts des travaux dans le PAPI (programmes d'actions de prévention contre les inondations). Ce PAPI est un outil de contractualisation pour la mise en œuvre de politique de gestion des inondations. Il devrait démarrer fin 2017.

A la suite d'une rencontre avec la DDT d'Indre-et-Loire, M. GRABOWSKI précise par ailleurs que l'étude d'ensablement du Cher à Tours est intégrée à la SLGRI (stratégie locale de gestion des risques d'inondation) du secteur de Tours.

*Complément : Il est inscrit dans la SLGRI « Il est nécessaire de poursuivre la réflexion engagée pour identifier les causes des ajustements géomorphologiques du Cher, clarifier les enjeux, définir des possibilités d'intervention, et proposer des éléments pour la gestion de la dynamique sédimentaire du Cher ».*

M. GRABOWSKI invite l'agence de l'eau à définir son positionnement concernant le scénario ambitieux.

M. BRUNET indique que l'agence de l'eau ne financera pas le scénario de reconnexion de l'ancien bras du Cher. Les financements de l'Agence sont portés vers l'objectif d'atteinte du bon état. Le scénario ambitieux implique des travaux lourds, dont le principal objectif lui semble être le maintien d'un usage (activité nautique) et que de ce point de vue-là, un financement de l'Agence ne paraît pas envisageable.

M. GRABOWSKI pose la question du phénomène d'érosion à l'aval direct du barrage de Rochepinard. L'érosion du lit serait susceptible de fragiliser les digues de protection contre les inondations. Il demande si des éléments sont d'ores et déjà disponibles pour en savoir plus sur ce phénomène.

Les études de dangers des systèmes d'endiguement sont terminées en rive droite (en 2013) et en cours en rive gauche (côté St-Avertin). Côté rive gauche, les dernières visites techniques ont eu lieu (les 13 et 14 avril 2016 par le bureau d'étude Antéa), mais les pieds de digue n'ont pas pu être inspectés car le niveau d'eau était trop important.

*Complément d'information : Le bilan morphodynamique de l'étude de danger en rive gauche (côté St-Avertin) a mis en exergue une zone d'érosion provoquant un abaissement moyen de 1m du fond du lit mineur en aval du pont Saint-Sauveur ; L'étude indique que le talus sous risberme est globalement protégé par un perré ou des enrochements, hormis sur 500 m de linéaire dans la zone de l'île de Balzac (PT38 à PT47).*

M. CASSET rappelle que lors de la crue de mai/juin 2016, il a été craint une rupture de digue (digue de Villandry), qui a entraîné l'évacuation préventive de riverain. L'affaissement du lit et la fragilisation éventuelle des digues sont-ils liés ?

M. STEINBACH revient sur la définition de ce scénario ambitieux et des possibles aménagements qui en découleront. Il rappelle que la continuité écologique porte à la fois sur l'aspect sédimentaire et sur l'aspect piscicole. Sur ce dernier point, il rappelle l'existence de la rivière de contournement, et des usages associés. La libre circulation des sédiments au niveau du barrage de Rochepinard en rive gauche impliquerait que celui reste couché ou soit effacé. Quel est alors le devenir de la rivière de contournement ? Quel impact sur la circulation piscicole ? Ces aspects devront être intégrés dans l'analyse.

M. BRAUD interroge sur la variante 1 du scénario ambitieux qui a été évoquée mais non présentée et qui consisterait à reconstituer un lit de taille réduite dans le lit endigué actuel. M. BRAUD demande par ailleurs si l'on sait à quelle échéance un équilibre hydro-sédimentaire va s'installer, car dans une situation similaire, sur la Loire à Belleville, suite à des suivis bathymétriques notamment, un état d'équilibre a été observé au bout d'une trentaine d'années.

Concernant l'état d'équilibre, cela reste à préciser dans la suite de l'étude (notamment dans le cadre du scénario 0), mais les premières simulations au cours des phases 1 et 2 indiquent une échelle de temps de plusieurs décennies.

M. TIRIAU procède à la présentation d'une variante du scénario ambitieux, dans l'emprise du système d'endiguement actuel. Le comité de pilotage adhère à l'étude de cette variante plutôt que la variante initial du scénario ambitieux (retour du Cher dans son lit d'origine et déplacement de la digue rive gauche de Saint Avertin).

M. JARNOUX demande pourquoi il ne serait pas possible de refaire un plan d'eau ailleurs ? Et s'interroge sur la possibilité de court-circuiter la boucle de Cangé pour redonner de la vitesse aux écoulements et ainsi chasser les dépôts accumulés dans le plan d'eau de Rochepinard ?

M. TIRIAU indique que court-circuiter la boucle reviendrait à augmenter la pente d'écoulement sur un secteur déjà en dynamique d'érosion et que cela ne changerait pas le phénomène de sédimentation observé à l'aval. Une alternative pourrait consister à chercher à augmenter la pente d'écoulement au droit du pont d'Arcole et des barrages de Rochepinard en abaissant les fonds à cet endroit. Mais cela implique des modifications lourdes des ouvrages (ponts et endiguements).

M. ROCHE indique qu'un projet d'aménagement avait été initié notamment pour la construction d'un plan d'eau à l'extérieur du lit mineur du Cher permettant la pratique de l'aviron. Ce projet serait situé le long de RD 940 au Bois de Plantes et relié par un canal au Cher sous la forme d'une darse. Ce projet avait été initié lors d'une candidature pour les jeux olympiques.

M. ROCHE indique qu'au lieu de détruire la digue de Saint Avertin il serait possible de réduire la largeur du Cher à 80 mètres en comblant la rive droite avec les matériaux issus du creusement du stade nautique, en question dans le projet depuis le virage de l'Ecorcheveau jusqu'au pont d'Arcole. Les transports éventuels de matériaux pourraient se faire sans emprunter aucune route, que des chemins le long du Cher.

M. LOISON précise qu'il a en sa possession les éléments qu'il peut transmettre à demande.

Le maintien du scénario ambitieux (variante dans l'emprise du système d'endiguement actuel) implique un financement supplémentaire pour le bureau d'étude. M. GRABOWSKI demande l'accord aux différents partenaires financiers présents.

M. BRUNET indique que l'agence de l'eau apportera son soutien financier pour l'étude du scénario ambitieux.

M. BRAUD confirme, comme l'a indiqué ARTELIA, que l'entretien relève des berges et de la végétation relève de l'Etat et demande à ce que ces travaux soient bien intégrés à l'analyse (notamment dans la limitation du coefficient de frottement pris en compte sur les bancs de sable qui ne se végétalisent pas).

M. TIRIAU confirme que cela fait bien partie des éléments pris en compte dans l'étude des solutions. Des préconisations pourront également être formulées.

#### 4. **CONCLUSIONS**

En conclusion, il est décidé par les membres du COPIL de conserver :

- Scénario 0 : scénario tendanciel (ou de non intervention) avec actions de suivi
- Scénario 1 : scénario 0 complété par :
  - Une modification de la gestion des ouvrages
  - Une adaptation des usages
  - Une adaptation de l'entretien de la végétation
- Scénario 2 : scénario de transfert sédimentaire artificiel
- Scénario 3 : compléter les scénarios 1 et 2 par des ouvrages localisés
- Scénario ambitieux : reconfiguration du Cher dans l'emprise du système d'endiguement actuel.

Le scénario ambitieux de reconnexion de l'ancien bras du Cher n'est pas maintenu. Le projet de plan d'eau déconnecté du Cher pour les activités nautiques peut être associé au scénario 0.